

**SYNDICAT MIXTE AGROLANDES**

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Affiché/Publié le 05/04/2023

ID : 040-200046241-20230321-AGR\_DL2\_210323-BF



N° 2

**Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022**

Le 21 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Représentant le Département des Landes :**

- M. Xavier FORTINON
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Dominique DEGOS
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Patricia BEAUMONT

**Représentant la Communauté de communes Chalosse Tursan :**

- Mme Pascale REQUENNA
- M. Gilbert LANNE
- M. Denis DUMARTIN

Avait donné procuration :

- M. Dominique COUTIERE à M. Cyril GAYSSOT

Etais excusée :

- Mme Monique LUBIN

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL et Mme Marie DUFOURCQ, Chargée d'Opération – Service Aménagement
- M. Hervé NOYON, Directeur du GIP Agrolandes Développement
- Pour le Conseil départemental :
  - . M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
  - . M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER, Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON